le 11 octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24 et 25 septembre 2012

2012 DU 197 - Attribution de la dénomination "rue Madeleine Brès " aux voies FR/13 et FL/13 dans la ZAC de la gare de Rungis (13e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2012, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Madeleine Brès" aux voies identifiées par les indicatifs FR/13 et FL/13, aménagées sur une propriété actuelle de la SEMAPA, dans la ZAC de la gare de Rungis et destinées à devenir publiques, commençant au numéro 11 rue Brillat-Savarin et finissant voie FK/13, à Paris (13e);

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 17 septembre 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère:

La dénomination "rue Madeleine Brès" est attribuée aux voies identifiées par les indicatifs FR/13 et FL/13, aménagées sur une propriété actuelle de la SEMAPA, dans la ZAC de la gare de Rungis et destinées à devenir publiques, commençant au numéro 11 rue Brillat-Savarin et finissant voie FK/13, à Paris (13^e).